



# PROTÉGER L'INTELLIGENCE

**ACCÉLÉRER LE PROGRÈS VERS L'IODATION UNIVERSELLE  
DU SEL EN AFRIQUE DE L'OUEST : UN MOMENT CRITIQUE**

LE RÉSEAU POUR L'ÉLIMINATION DURABLE DE LA CARENCE EN IODE



**Citation recommandée** : Aguayo VM, Bégin F, Jurkovic L, Solano A et Yusufali R (eds), 2005. Accélérer le progrès vers l'iodation Universelle du Sel en Afrique de l'Ouest : Un moment critique. Publié pour Le Réseau pour l'Élimination Durable de la Carence en Iode, par le Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance (UNICEF) et l'Initiative pour les Micronutriments (MI), 2005.

**Remerciements particuliers** à Mohamed Ag Bendeck, Serigne Diene, Rachel Hampshire, Nilda Lambo, Lina Mahy et Félicité Tchibindat pour leur précieuse contribution à cette publication.

# **ACCELERER LE PROGRES VERS L'IODATION UNIVERSELLE DU SEL EN AFRIQUE DE L'OUEST UN MOMENT CRITIQUE**

**RAPPORT DE LA CONSULTATION OUEST AFRICAINE  
SUR L'IODATION UNIVERSELLE DU SEL<sup>1</sup>**

**19-21 OCTOBRE 2004.  
DAKAR, SÉNÉGAL**

**Organisée par  
Le Réseau pour l'Élimination Durable de la Carence en Iode**

**Sous les auspices de  
La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest  
(CEDEAO)  
et  
L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (WAHO)**

---

<sup>1</sup> La Consultation Ouest Africaine sur l'Iodation Universelle du Sel s'est tenue à Dakar, Sénégal, du 19 au 21 Octobre 2004, avec la participation de délégations nationales du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, du Sierra Leone et du Togo. Le Cap Vert et le Libéria ont regretté leur incapacité à participer à la Consultation, mais ont réitéré leur engagement envers l'objectif de 2005 pour l'Iodation Universelle du Sel. Les délégations nationales comprenaient des représentants du secteur public ainsi que du secteur privé. La Consultation a aussi vu la participation de délégations des organisations régionales et internationales : Consumers International; la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; l'Association Européenne des Producteurs de Sel (Eu-Salt) ; Helen Keller International (HKI) ; le Conseil International pour le Contrôle des Troubles dus à la Carence en Iode (ICCIDD) ; l'Initiative pour les Micronutriments (MI) ; UNILEVER; le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF); l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA); l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (WAHO); le programme Alimentaire Mondial (PAM) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).



**Je crois fermement qu'il existe, dans la Région,  
la volonté et l'engagement politique nécessaires pour susciter  
un réel changement dans la santé de nos peuples.  
Partant, les recommandations qui émaneront  
de cette Consultation nous inciteront à accélérer le progrès  
vers l'Iodation Universelle du Sel en Afrique de l'Ouest.**

Son Excellence Mme Isatou Njie-Saidy  
*Vice-Présidente de la République de La Gambie*



## **LES ENFANTS D'AFRIQUE DE L'OUEST APPELLENT LEURS DECIDEURS A AGIR POUR PROGRESSER PLUS VITE VERS L'IODATION UNIVERSELLE DU SEL**

Parce qu'un monde digne des enfants est un monde dans lequel tous les enfants ont droit au meilleur départ possible dans la vie, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme reconnaît comme un droit fondamental le droit à une nourriture et une alimentation appropriées.

Parce qu'un monde digne des enfants est un monde dans lequel tous les enfants ont droit au meilleur départ possible dans la vie, la Convention des Droits de l'Enfant reconnaît à chaque enfant le droit à une nourriture et une alimentation appropriées.

Parce qu'un monde digne des enfants est un monde dans lequel tous les enfants ont droit au meilleur départ possible dans la vie, les décideurs de nos nations se sont engagés, lors du Sommet Mondial pour les Enfants, à éliminer les lésions au cerveau et les pertes de capacité d'apprentissage associées à la carence en iode.

Parce que les lésions au cerveau et les pertes de capacité d'apprentissage associées à la carence en iode peuvent être prévenues avec aussi peu de chose qu'une cuillère à café d'iode au cours d'une vie entière, les décideurs de nos nations se sont engagés à atteindre l'objectif de l'élimination de la carence en iode d'ici à 2005, principalement à travers l'iodation universelle du sel.

Nous sommes venus ici aujourd'hui pour vous remercier. Merci, parce que pendant les dix dernières années, beaucoup de pays d'Afrique de l'Ouest ont fait des progrès très importants en rendant le sel iodé disponible pour beaucoup de familles et de communautés. Dans notre région, sept familles sur dix ont accès au sel iodé. Le résultat est que chaque année, sept millions de bébés ouest africains sont protégés contre les lésions au cerveau et les pertes de capacité d'apprentissage provoquées par la carence en iode.

Cependant, nous sommes aussi venus ici pour vous dire que nous sommes inquiets. Nous sommes inquiets parce que dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, moins de la moitié des familles ont accès au sel iodé; en conséquence, chaque année trois millions d'enfants ouest-africains naissent sans aucune protection contre les lésions au cerveau causées par la carence en iode, parce que leurs mamans n'ont pas pu consommer du sel iodé pendant leur grossesse.

En fait, nous sommes venus ici aujourd'hui pour vous demander d'agir rapidement, de toutes vos forces et de tout votre cœur, pour accélérer le progrès vers l'iodation universelle du sel d'ici à 2005. Nous vous demandons de tout faire

- Pour que tout le sel produit et importé dans notre région soit iodé ;
- Pour qu'il y ait assez de sel iodé pour toutes les familles dans chacun de vos pays;
- Pour que toutes les communautés et les familles comprennent bien que le sel iodé est meilleur pour grandir en bonne santé et bien travailler à l'école ;
- Pour que le sel que nos parents achètent au marché contienne la quantité d'iode nécessaire.

Nous espérons que vous vous rappellerez de notre appel à l'action, pendant les trois jours de consultation, et surtout quand vous retournerez dans vos pays. Pour cela, nous allons à présent donner à chaque délégation trois petits cadeaux:

- Le premier est un exemplaire du document « Une Afrique digne des enfants », pour vous rappeler l'engagement que vous avez pris à faire avancer le droit de chaque enfant à la survie, à la santé, au développement, à l'éducation et à la protection;
- Le deuxième est un exemplaire de la Déclaration d'un Monde Digne des Enfants, pour vous rappeler votre engagement à atteindre l'iodation universelle du sel en Afrique de l'Ouest d'ici à 2005;
- Le troisième est un paquet de sel iodé comme celui que nous consommons à la maison, du sel avec de l'iode pour nourrir nos cerveaux, pour nous permettre d'être brillants à école et de développer tout notre potentiel. Nous allons maintenant prier les chefs des délégations de bien vouloir se lever, au fur et à mesure que nous les appelons, afin de recevoir nos cadeaux (...)

(...) Enfin, permettez nous de conclure en disant que parmi les nombreux défis que notre région aura à relever dans les années à venir, l'iodation universelle du sel est l'un de ceux qui peuvent être gagnés. C'est maintenant le moment critique pour faire en sorte que tous les enfants d'Afrique de l'Ouest grandissent en bonne santé physique et puissent bien apprendre et atteindre tout leur potentiel.

**NE LAISSEZ TOMBER AUCUN ENFANT !  
PRENEZ SOIN DE TOUS LES ENFANTS !  
FAITES PASSER LES ENFANTS  
EN PREMIER !**

# Introduction

---

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948) et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966) reconnaissent comme un droit fondamental le droit à une alimentation et une nourriture adéquates. Dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (1989), les Etats parties reconnaissent “ le droit de l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible ” et leur obligation à prendre les mesures appropriées afin de “ lutter contre la maladie et la malnutrition (...) grâce notamment (...) à la fourniture d'aliments nutritifs ”. En 1990, un groupe de dirigeants nationaux, le plus nombreux qui se soit jamais rassemblé, se réunissait à l'occasion du Sommet Mondial pour les Enfants, et s'engageait envers des objectifs spécifiques afin d'assurer - entre autres - le droit des enfants à une alimentation adéquate. L'un de ces objectifs était l'élimination durable de la carence en iode. La Session Spéciale pour les Enfants de l'Assemblée Générale des Nations-Unies (2002) a vu se renouveler l'engagement à atteindre l'élimination durable des troubles dus à la carence en iode (TDCI) d'ici à 2005, principalement à travers l'Iodation Universelle du Sel (IUS).

L'iode constitue un élément essentiel de la survie de l'enfant, de sa croissance, et de son développement. Les populations vivant dans des systèmes d'agriculture de subsistance se trouvent souvent enfermées dans le cercle vicieux de la carence en iode : les sols pauvres en iode mènent à la carence en iode de toutes les formes de vie végétales, y compris celle des céréales cultivées dans ces sols. Les estimations les plus récentes laissent penser que 2,2 milliards de personnes risquent une carence en iode ; la plupart d'entre eux vivent dans les pays en développement. Le rôle de la carence en iode dans le ralentissement du développement du cerveau du fœtus, l'apparition de lésions au cerveau et de pertes des capacités d'apprentissage, est à présent largement documenté. Une méta-analyse des 18 études mondiales a révélé que chez les populations carencées en iode le Quotient Intellectuel (QI) moyen était inférieur de 13,5 points (pratiquement un écart-type) par rapport à celui de populations non carencées en iode. Puisque la correction de la carence en iode avant la grossesse prévient les lésions du cerveau, cette carence est à présent reconnue comme la cause principale à travers le monde des lésions évitables du cerveau (mais pas réversibles) et de la perte des capacités d'apprentissage chez l'enfant.

Durant les presque quinze années qui se sont écoulées depuis le Sommet Mondial pour les Enfants, l'Afrique de l'Ouest a réalisé des avancées remarquables dans la mise à disposition du sel iodé auprès d'un nombre croissant de ménages. Actuellement, on estime que 71% des ménages ont accès au sel iodé, un chiffre légèrement plus élevé que celui de la région de l'Afrique Sub-Saharienne (66%). Cependant, ce chiffre de 71% ne doit pas être considéré comme signifiant que l'objectif de l'IUS est atteint à plus de deux-tiers. Cette moyenne régionale relativement haute cache de très importantes disparités intra et inter-pays (la disponibilité du sel iodé dans les ménages va de 2 à 98%, et se trouve largement expliquée par le fait que, au Nigéria - le pays le plus peuplé de la région - le sel iodé est disponible dans 98% des ménages. Lorsque le Nigéria n'est pas pris en compte, la disponibilité du sel iodé dans les ménages ouest-africains tombe à 46%. Cela signifie que plus de trois millions d'enfants ouest-africains naissent encore chaque année sans aucune protection contre les lésions du cerveau et la perte des capacités d'apprentissage associées à la privation d'iode en milieu intra-utérin, et ceci parce que leurs mères n'ont pas consommé de sel iodé pendant la grossesse. Ces enfants proviennent souvent de familles socialement désavantagées, en milieu rural comme urbain.

A l'exception de la Mauritanie, la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest dont le niveau d'accès au sel iodé est faible sont hautement dépendants de la production de sel du Ghana et du Sénégal, les deux principaux producteurs et exportateurs de sel de la région. Dans ces deux pays, la production de sel est dynamique et complexe, avec la cohabitation de grands producteurs industriels, de producteurs semi-industriels, et de centaines de petits producteurs. Des études récentes ont montré que si les programmes nationaux d'IUS au Sénégal et au Ghana n'accéléraient pas substantiellement leur avancée vers l'objectif, le reste de la région ne sera pas en mesure d'atteindre l'IUS en 2005.

La Consultation Ouest Africaine sur l'Iodation Universelle du Sel (Dakar, du 19 au 21 Octobre 2004), a été organisée par le Réseau pour l'Élimination Durable de la Carence en Iode, sous les auspices de la Communauté Economique des Etat de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (WAHO). Elle a vu la participation de 120 délégués du plus haut niveau du secteur public comme du secteur privé et de la société civile de 16 pays d'Afrique de l'Ouest, accompagnés des représentants des organisations régionales et internationales. La Consultation a été conçue comme une occasion unique de garantir l'engagement et l'innovation des pays pour l'élan final vers l'objectif d'IUS de 2005.

A travers les diverses présentations des pays et les échanges lors des travaux de groupe et des séances plénières, il est apparu que si l'Afrique de l'Ouest veut atteindre l'objectif d'IUS d'ici à 2005, les six domaines suivants constituent clairement ses priorités d'action:

- Les programmes nationaux d'IUS doivent devenir une priorité politique ;
- La disponibilité de sel adéquatement iodé au niveau national et régional doit être améliorée, y compris dans les situations d'urgence ;
- Les systèmes de contrôle de la qualité doivent être renforcés ;
- Les lois doivent être appliquées à travers des systèmes de suivi efficaces ;
- La demande de sel iodé par les consommateurs doit être augmentée et maintenue durablement ; et
- Les coalitions nationales et régionales pour des programmes pérennes d'IUS doivent être rendues efficaces et responsables.

Une volonté politique encore plus forte, un environnement réglementaire plus favorable, un engagement constant des producteurs et importateurs de sel, et une forte demande de sel iodé par les communautés : tous ces facteurs permettraient au sel iodé d'atteindre les 30% restant de ménages non-protégés. Ceci se traduirait par une nouvelle génération de nouveaux-nés ouest-africains, qui, enfants, réussiraient mieux à l'école et qui, adultes, parviendraient à atteindre tout leur potentiel en tant que citoyens productifs.

Parmi les nombreux défis auxquels la région aura à faire face dans les années à venir, l'Iodation Universelle du Sel en est un qui peut être surmonté ; le besoin est urgent, et la solution connue, efficace, et abordable financièrement.

# Sommaire

---

|   |           |
|---|-----------|
| <b>ASSURER L'ENGAGEMENT POLITIQUE .....</b>   | <b>13</b> |
| <b>ASSURER L'IODATION DU SEL<br/>DANS LES SITUATIONS D'URGENCE .....</b>                                | <b>19</b> |
| <b>ASSURER QUE TOUT LE SEL PRODUIT<br/>DANS LA RÉGION EST ADÉQUATEMENT IODÉ .....</b>                   | <b>25</b> |
| <b>CONTRÔLER LA QUALITÉ DU SEL IODÉ ET ASSURER<br/>UN APPORT ADÉQUAT EN IODE DANS L'ALIMENTATION ..</b> | <b>31</b> |
| <b>ENCOURAGER LA MOBILISATION SOCIALE<br/>ET LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE .....</b>                   | <b>37</b> |
| <b>CONSTRUIRE DES COALITIONS<br/>NATIONALES ET RÉGIONALES .....</b>                                     | <b>43</b> |
| <b>DÉCLARATION DE CONSENSUS .....</b>   | <b>49</b> |



# **ASSURER L'ENGAGEMENT POLITIQUE**



■ *Ce n'est pas la capacité de l'Afrique de l'Ouest à atteindre l'iodation universelle du sel qui fait défaut ; c'est l'engagement politique et des politiques qui a besoin d'être davantage affirmé. Un engagement politique plus fort permettra au sel iodé de toucher les 30% restant de ménages non-protégés, et se traduira par une nouvelle génération de nouveaux-nés ouest-africains, qui, enfants, réussiront mieux à l'école et qui, adultes, parviendront à atteindre tout leur potentiel en tant que citoyens productifs.*

Carol Bellamy. Directrice Générale. Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance (UNICEF).

■ *Le progrès accompli jusqu'ici en matière d'iodation du sel en Afrique de l'Ouest confirme la croyance chère à nos coeurs que la conjonction de l'engagement politique, des solutions techniques et des ressources requises peut réellement entraîner de sérieuses avancées contre un fléau terrible et très répandu n'ayant nul besoin d'exister. Mais le travail n'est pas terminé. Le sel iodé doit capter les 30% restant du marché - ceux qui n'en disposent pas aujourd'hui, et qui se trouvent malheureusement parmi les plus affectés.*

Venkatesh Mannar. Président. Initiative pour les Micronutriments (MI).

■ *De par sa position stratégique de grand producteur et exportateur de sel en Afrique de l'Ouest, le Sénégal peut et doit considérablement contribuer à l'élimination des troubles dus à la carence en iode en Afrique. (...) En tout état de cause, notre objectif immédiat se décline ainsi : amener le taux d'iodation du sel produit au Sénégal à 90%.*

Maître Ousmane Ngom. Ministre du Commerce du Sénégal.

## Assurer l'engagement politique

---

Le concept de l'engagement politique a été clarifié au cours des présentations des pays, des travaux de groupe et des discussions en séance plénière. Les délégations nationales ont considéré que légiférer constituait une étape nécessaire - mais pas suffisante - pour assurer l'engagement politique envers l'objectif d'IUS en 2005. En effet, l'action législative doit se doter d'un cadre clair et exhaustif définissant les politiques à suivre et les responsabilités de chacun, garantissant ainsi l'application effective de la législation. Par conséquent, on peut dire qu'un réel engagement politique existe lorsque sont réunis à la fois les mesures réglementaires et les mécanismes de suivi visant la priorisation politique, le rôle des acteurs et des partenaires, et les mécanismes de financement, de suivi et d'application.

**Priorisation politique :** L'IUS, en tant que stratégie nationale pour atteindre l'élimination virtuelle des troubles dus à la carence en iode, doit figurer comme une priorité politique sur l'agenda du gouvernement. Elle doit comporter des liens forts avec les autres priorités nationales comme la survie de l'enfant, l'éducation primaire universelle, et la réduction de la pauvreté. Lorsque sont publiés les résultats de recherches, études ou évaluations concernant la situation nationale des TDCI ou de l'IUS, il est important qu'ils soient accompagnés de communiqués du corps politique affirmant clairement les objectifs de l'IUS et les mécanismes pour les atteindre. Les outils de plaidoyer existants, comme le Rapport d'Avancement de la Lutte contre les Carences en Vitamines et Minéraux et les Rapports des Dégâts dus aux Carences en Vitamines et Minéraux peuvent être utilisés dans les efforts de plaidoyer de haut niveau visant à faire de l'IUS une priorité politique sur les agendas nationaux.

**Rôles et partenariats :** Une définition claire des rôles des différents ministères et acteurs - y compris le secteur privé et les organisations internationales - permet une répartition du travail adaptée et, plus important encore, une compréhension commune des responsabilités stratégiques, financières et comptables. La clarification des rôles permet aussi d'impliquer le niveau sous-national dans l'engagement pour l'IUS, ce qui représente un élément crucial dans un environnement politique et programmatique de plus en plus décentralisé. La création d'un groupe de travail TDCI/IUS incluant le secteur public, l'industrie, la société civile et les partenaires internationaux au développement, représente un mécanisme efficace pour optimiser les efforts et assurer la coordination et la pérennisation. Dans certains pays, la création d'une coalition ou d'un partenariat pour la fortification alimentaire permet de regrouper tous les efforts de fortification à l'échelle nationale, et d'éviter la prolifération de trop nombreux petits groupes consultatifs ou de plaidoyer. Des partenariats efficaces peuvent être utilisés pour concentrer les efforts sur l'information éclairée du public, sa mobilisation et la création de la demande en sel iodé. Ils sont également d'une importance capitale pour le succès de l'adhésion à des normes standard de qualité en termes d'iodation.

**Suivi et application :** L'institutionnalisation du suivi et de l'application des normes (y compris l'application des sanctions pour leur non-respect) à travers les organismes réglementaires existants est essentielle pour assurer un progrès continu vers l'objectif d'IUS en 2005.

**Financement :** L'allocation budgétaire par les gouvernements nationaux pour un programme global d'IUS, au niveau national comme sous-national, constitue un indicateur-clé de l'engagement politique ; en effet, l'atteinte et la pérennisation de l'IUS dans un pays donné dépendent en dernier lieu de son institutionnalisation (conduite par le pays lui-même).

**A la lumière des discussions et des échanges sur l'engagement politique envers l'IUS, les délégations nationales ont atteint le consensus suivant :**

- *Tous les pays d'Afrique de l'Ouest doivent respecter les engagements politiques qu'ils ont pris pour l'atteinte de l'objectif de l'IUS d'ici à 2005 ;*
- *Un plaidoyer au plus haut niveau est requis afin de faire de l'objectif de l'IUS en 2005 une priorité nationale. Le plaidoyer pour l'IUS doit être lié aux autres priorités nationales telles que la réduction de la pauvreté, la survie de l'enfant, et l'éducation primaire universelle ;*
- *Un cadre politique clair, comprenant une législation exhaustive, doit être établi et appliqué ;*
- *Les rôles et responsabilités des secteurs-clé du gouvernement doivent être clairement articulés ;*
- *Les gouvernements doivent créer ou maintenir une ligne budgétaire destinée spécifiquement à un programme global d'IUS au niveau national et sous-national.*



## A travers la région...

---

■ Au **Nigéria**, lorsque l'iodation du sel a été initiée en 1993, le niveau d'iodation volontaire était de 40%; en 1999, l'iodation universelle du sel (IUS) était atteinte, ce qui a été confirmé en 2002 et 2003. A l'heure actuelle, 98% des ménages Nigériens consomment du sel iodé. Crucial pour l'atteinte de l'objectif d'iodation universelle du sel à l'horizon 2005, l'engagement politique s'est traduit par un fort leadership au plus haut niveau (élaboration des politiques), une coordination renforcée (exécution des lois, assurance qualité, contrôle de la qualité, et suivi) et l'allocation de budgets adéquats.

Dora Akunyili. Directrice Générale. Agence Nationale pour l'Administration et le Contrôle des Aliments et des Médicaments (NAFDAC).

■ Au **Bénin**, dix ans après la mise en œuvre de la stratégie d'iodation universelle du sel, on peut conclure à son succès. En effet, les enquêtes menées en 2000 ont révélé une teneur moyenne en iode du sel au niveau des ménages de 15,4 ppm, une réduction significative du taux total de goitre - qui est passé de 40-60% en 1994 à 4% en 2000 - et une augmentation significative de l'iodurie médiane - qui est passée de 4 µg/dl en 1994 à 42,4 µg/dl en 2000. Cependant, s'il est vrai que les troubles dus à la carence en iode (TDCI) ne constituent plus un problème de santé publique sur le plan national, il convient cependant de signaler que dans deux des douze départements du pays leur prévalence est encore de 5% et 15%.

Dr Denis Mikodè. Directeur. Division de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA). Ministère de l'Agriculture.

■ Au **Burkina Faso**, un nouvel arrêté règle depuis 2003 l'importation, la commercialisation et l'utilisation du sel iodé ; il implique un très grand nombre de Ministères, concerne tous les sels (destinés à la consommation humaine et animale) et précise que seul le sel répondant au Certificat National de Conformité peut être importé au Burkina Faso. Ce cadre législatif renforcé et les mécanismes de contrôle qu'il impose - certificat national de conformité aux frontières et vérification de la conformité au niveau des grossistes des ménages - ont permis de constater en 2004 que 60% des ménages Burkinabè consomment déjà du sel adéquatement iodé (30 ppm). La perméabilité des frontières, le suivi sous-optimal de l'application des textes réglementaires et certaines pesanteurs socioculturelles restent des défis à relever pour l'atteinte de l'objectif de l'iodation universelle du sel en 2005.

Sylvestre Tapsoba. Directeur de la Nutrition. Ministère de la Santé.

■ En **Mauritanie**, l'iodation du sel présente des difficultés particulières. Le sel normalement consommé par la population est le sel en barre provenant des grands gisements de sel gemme. La population accorde à ce sel des vertus thérapeutiques qui font que, pour la plupart des Mauritanien(ne)s, consommer un autre sel que le sel gemme est inimaginable. L'iodation du sel en barre représente donc un défi technologique et culturel, qui s'est traduit jusqu'à présent par un faible engagement vis-à-vis de l'iodation universelle du sel de la part des producteurs et distributeurs du sel en barre. L'engagement politique et budgétaire récent au plus haut niveau de l'Etat pour aider ces opérateurs économiques à ioder et distribuer le sel gemme ouvre de nouvelles perspectives pour l'atteinte de l'objectif de l'iodation universelle du sel en Mauritanie.

Dr Idoumou Ould Mohamed Vall. Directeur. Division de la Protection de la Santé. Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.



# **ASSURER L'IODATION DU SEL DANS LES SITUATIONS D'URGENCE**



■ *Alors qu'il y a vingt ans, la consommation de sel iodé était quasiment inexistante en Afrique, aujourd'hui 71% des ménages en Afrique de l'Ouest consomment du sel iodé. Un bilan aussi positif est encourageant. Cependant, ce chiffre masque d'importantes disparités entre les pays et à l'intérieur des pays, entre les régions, entre les districts eux-mêmes.*

Dr Bruno de Benoist. Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

■ *En Afrique de l'Ouest, un nouvel élan, engagé et innovateur, est nécessaire pour maintenir et étendre une protection fiable et universelle contre la carence en iode, de telle manière qu'aucun ménage, aucune famille, aucune mère, et aucun nouveau-né ne soient exclus. Avec l'efficacité des outils et des stratégies dont nous disposons en Afrique de l'Ouest, nous ne pouvons pas nous satisfaire de moins de 100 pour cent de couverture. Boucler la boucle du sel iodé en Afrique de l'Ouest doit constituer une première priorité, et non un dernier pas.*

Dr Rima Salah. Directrice Régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance (UNICEF).

## Assurer l'iodation du sel dans les situations d'urgence

---

Cette question primordiale en Afrique de l'Ouest et du Centre a été illustrée à travers les expériences de la République Démocratique du Congo (RDC) et du Sierra Leone. Protéger l'IUS dans les situations d'urgence constitue un réel défi dans la mesure où ces situations se caractérisent souvent par des déplacements internes de masse, un afflux de réfugiés des pays voisins en crise, et/ou le pillage des infrastructures socio-économiques. De plus, les urgences sont habituellement accompagnées de l'interruption de la production ou de l'iodation locale du sel, et donc d'une chute de la consommation de sel iodé dans les ménages. Les délégations nationales ont déterminé trois facteurs-clé de succès pour assurer l'accès universel à un sel adéquatement iodé dans les situations d'urgence : la préparation, la coordination et le suivi.

**Préparation :** Les gouvernements doivent s'assurer que le cadre politique national prévoit l'approvisionnement en sel iodé et l'apport suffisant en iode dans l'alimentation de la population en cas de situation d'urgence (qu'il s'agisse d'une catastrophe naturelle ou bien d'un conflit armé). Ceci est d'autant plus important qu'en situation d'urgence, les efforts politiques et communautaires se concentrent principalement sur l'urgence elle-même, et/ou les personnes déplacées ou manquantes. Dès lors, il est difficile d'attirer l'attention politique sur le sel iodé. Par conséquent, le programme national d'IUS et le plan national de préparation à l'urgence doivent considérer la meilleure manière de garantir l'approvisionnement et la nutrition en iode dans le cas où une situation d'urgence surviendrait.

**Coordination :** Des comités intersectoriels d'acteurs - à la fois au niveau national et sous-national - peuvent garantir l'intégration des questions d'iodation du sel dans les plans d'action des districts sanitaires, en incluant l'application de mesures disciplinaires en cas de violation des règlements nationaux en matière d'iodation du sel. Au cours d'une situation d'urgence, la décentralisation permet la continuation des activités au niveau des districts, même lorsque le fonctionnement des structures centrales est interrompu. De tels comités doivent veiller à ce que l'aide provenant des organisations humanitaires et des donateurs internationaux en réponse à l'urgence inclue systématiquement du sel adéquatement iodé. Le soutien coordonné des agences d'aide internationale pour l'approvisionnement en sel adéquatement iodé est d'autant plus critique que ces agences jouent souvent le double rôle d'acteur de terrain et de bailleur de fonds.

**Suivi :** Des mécanismes de contrôle doivent être établis ou renforcés dans les marchés et les boutiques de façon à s'assurer que tout le sel disponible auprès de la population - y compris celui reçu dans le cadre de l'aide d'urgence - possède une teneur adéquate en iode. Lorsque l'accès à un sel convenablement iodé ne peut être garanti par la production locale, les responsables politiques doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour sécuriser l'importation de sel comportant la quantité d'iode nécessaire. Des dispositions réglant l'importation de sel convenablement iodé doivent être mises en place ; sur cet aspect, la collaboration aux frontières et aux points d'entrée entre les services des douanes de pays voisins est essentielle afin de garantir l'entrée dans le pays ou la zone d'urgence du seul sel convenablement iodé. Par ailleurs, les organisations d'aide ont un rôle important à jouer en matière de soutien technique au suivi de la mise en oeuvre réussie de l'IUS en situation d'urgence. L'expérience montre qu'une fois effectuée la réponse à la phase la plus aiguë de l'urgence, lorsque les organisations internationales passent le relais aux autorités nationales, l'accès au sel adéquatement iodé peut diminuer. La situation de l'approvisionnement et l'apport en sel dans l'alimentation de la population doivent être suivis régulièrement, à la fois chez les populations affectées et les communautés d'accueil, de telle sorte que les normes d'iodation du sel peuvent être révisées de façon pertinente et en temps utile.

**A la lumière des discussions et des échanges sur l'iodation du sel dans les situations d'urgence, les délégations nationales ont atteint le consensus suivant :**

■ *Les gouvernements doivent s'assurer que les plans nationaux de préparation à l'urgence prévoient des mécanismes pour assurer des apports adéquats en iode pour la population en cas de situation de conflit ou d'urgence; ceci doit faire partie d'une politique et d'une stratégie nationales globales sur l'IUS ;*

■ *Les gouvernements, les partenaires au développement et les organisations humanitaires doivent s'assurer que les fournitures acheminées lors de la réponse à l'urgence incluent*



*systématiquement du sel adéquatement iodé.*

## A travers la région...

---

■ Au **Sierra Leone**, la guerre et les conflits se sont traduits à la fois par l'interruption de la production locale de sel iodé et la diminution subséquente de la capacité des ménages à y accéder. Ainsi, entre 1993 et 2000, le pourcentage de ménages consommant du sel iodé est tombé de 60% à 23%. Avec le retour de la paix et de la stabilité, il a été possible d'intensifier le plaidoyer pour un engagement politique et un soutien continu, de mobiliser des ressources - internes et externes - de reconstruire le programme national d'iodation du sel, de renforcer les systèmes de suivi à plusieurs points d'entrée du sel dans le pays, et d'encourager la demande de sel iodé par la communauté. Une étude conduite en Juin 2003 a montré que l'iodurie urinaire médiane au Sierra Leone était de 158 µg/l ; seule 34% de la population montre des concentrations inférieures à 100 µg/l.

Sylvetta Scott. Coordinatrice du Programme National de Nutrition.

■ En **RDC**, les activités de promotion et de suivi de la consommation du sel iodé se sont poursuivies dans toutes les provinces du pays durant la guerre; ceci a été rendu possible grâce à l'Office Congolais de Contrôle (OCC), qui assurait le suivi systématique de l'iodation du sel à l'importation (aux points d'entrée), tandis que le système des Nations Unies s'assurait que le sel mis à disposition des réfugiés et des personnes déplacées était uniquement du sel adéquatement iodé. Ainsi, en 2001, 93% des ménages congolais consommaient régulièrement du sel iodé (18% en 1995). En 2005, une évaluation externe certifiera l'élimination des troubles dus à la carence en iode comme problème de santé publique en RDC.

Dr Théophile Ntambwe. Coordinateur du Conseil International pour le Contrôle des Troubles Dus à la Carence en Iode pour l'Afrique Francophone. Ex-Directeur du Programme National de Nutrition en RDC.

■ Au **Libéria**, la plupart du sel est importée de la Guinée voisine, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Ghana. En 1999, l'enquête Nationale sur les Micronutriments menée par le Ministère de la Santé Libérien a montré que 83% des ménages consommaient du sel iodé (l'objectif du Département pour la Santé de la Famille, au Ministère de la Santé et du Bien-Etre Social, était l'accès au sel iodé de plus de 90% des ménages). Dans les dernières années, la conjonction des combats avec la fuite de la plupart des entreprises ont entraîné l'interruption de l'activité économique formelle. Actuellement la situation instable de sécurité dans le pays a ralenti la reconstruction du système de santé, y compris du programme d'iodation universelle du sel. Le pouvoir législatif actuel prévoit de réviser un projet de loi de longue date sur l'iodation obligatoire du sel, et de contrôler la qualité du sel importé afin de prévenir l'entrée de sel non-iodé dans le pays.



**ASSURER  
QUE TOUT LE SEL  
PRODUIT DANS LA RÉGION  
EST ADÉQUATEMENT IODÉ**



- *Quel est l'objectif ? L'objectif est d'atteindre, d'ici à la fin de l'année 2005, l'élimination durable des troubles dus à la carence en iode, et la réussite durable d'un apport optimal en iode dans l'alimentation à travers l'iodation universelle du sel ; cela permettra à la fois la prévention des lésions du cerveau et la promotion d'une meilleure qualité de vie et du développement socio-économique.*

Professeur Daniel Lantum. Coordinateur Régional pour l'Afrique. Conseil International pour le Contrôle des Troubles Dus à la Carence en Iode (ICCIDD).

- *Tous ceux qui d'une manière ou d'une autre, producteurs ou distributeurs, grands ou petits, ont une responsabilité dans ce secteur économique, ont de ce fait une obligation morale de mettre le sel au service de l'objectif de résorption des carences en iode.*
- El Hadji Diouf. Groupe Salins du Saloum. Sénégal.

- *Au Ghana et au Sénégal, la perspective qui doit conduire l'intervention de l'industrie est la reconnaissance des avantages commerciaux créés par le défi de l'élimination des troubles dus à la carence en iode par l'iodation universelle du sel en Afrique de l'Ouest. Le Ghana et le Sénégal possèdent le potentiel naturel pour permettre à une population ouest-africaine de plus de 260 millions d'habitants d'assurer son apport en sel iodé, ce qui revient à environ 1 million de tonnes par an. L'approvisionnement en sel iodé de l'Afrique de l'Ouest est à la fois une question de santé et une question de Droits Humains ; pour le Ghana et le Sénégal il s'agit aussi d'une opportunité commerciale.*

P.V. Obeng. Président du Conseil d'Administration. Ningo Salt Industry. Ghana.

## Assurer que tout le sel produit dans la région est adéquatement iodé

---

En Afrique de l'Ouest, les ressources naturelles existent pour atteindre l'autosuffisance en matière de production de sel ; de plus, la région possède une capacité technique suffisante pour exploiter des unités de traitement du sel de moyenne et grande capacités, permettant la production de quantités adaptées de sel de bonne qualité convenablement iodé. Les infrastructures existantes de transport terrestre et marin peuvent garantir la distribution dans toute l'Afrique de l'Ouest du sel iodé produit localement. Suite aux présentations des pays et aux discussions de fond, les délégations nationales se sont accordées sur le fait que, dans n'importe quel pays donné, une répartition efficace du travail entre les secteurs, visant à garantir la production des volumes adéquats de sel iodé de bonne qualité, présente les caractéristiques suivantes : les institutions régionales et les organismes nationaux mettent en place un environnement réglementaire favorable ; l'industrie s'occupe de produire, emballer, distribuer et promouvoir un sel iodé de bonne qualité ; et la société civile et les partenaires au développement contribuent au plaidoyer auprès des institutions régionales, des gouvernements, et du secteur privé pour concrétiser la priorité accordée à l'IUS.

**Au niveau régional,** l'engagement des gouvernements envers l'IUS doit se traduire par l'établissement de normes et de législations régionales d'iodation incluant : a) un accord régional concernant la concentration en iode du sel : 65-40 ppm au niveau de la production, de façon à assurer une iodation adéquate malgré la dégradation environnementale ; 30-20 ppm au niveau des ménages, de façon à garantir un apport adéquat en iode et une protection contre la carence en iode à tous les membres du ménage ; b) un accord régional qui assure durablement la disponibilité et l'accessibilité financière de l'iodate de potassium à travers des mécanismes efficaces d'approvisionnement ; dans toute l'Afrique de l'Ouest, l'iodate de potassium doit être exempté de taxes d'importation ; et c) un accord régional levant toutes les barrières tarifaires qui freinent le commerce transfrontalier du sel iodé entre les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et les pays hors-UEMOA. Le cadre d'action qu'offre la CEDEAO, dont font partie les pays de l'UEMOA, doit être utilisé pour harmoniser les normes, les législations et les instructions régionales d'iodation.

**Au niveau des pays,** l'engagement des gouvernements envers des normes et législations d'iodation dans les pays producteurs de sel incitera le secteur privé à s'assurer que le sel produit industriellement - pour la consommation domestique aussi bien que pour l'exportation vers d'autres pays d'Afrique de l'Ouest - est convenablement iodé. L'engagement des gouvernements envers l'IUS garantira que des normes appropriées d'iodation sont à la fois mises en place et appliquées (ainsi que les sanctions à l'encontre des producteurs de sel non-respectueux de ces normes). Les normes et législations d'iodation devront établir clairement que tout le sel produit pour des usages autres que la consommation humaine (c'est-à-dire la consommation animale, le saumurage, la teinture des textiles, l'adoucissement de l'eau, etc.) doit également être iodé pour prévenir l'infiltration de sel non-iodé sur le marché. Tous les pays producteurs de sel doivent assurer un approvisionnement durable en iodate de potassium ; dans le cas des petits producteurs, cet approvisionnement peut être facilité par le système d'approvisionnement national en médicaments essentiels. Dans les pays dans lesquels la majorité du sel est importée, le contrôle aux frontières est primordial.

**Au niveau des producteurs,** l'engagement envers l'IUS doit se traduire à travers la production, l'emballage, la distribution et la promotion par le secteur privé de quantités adaptées de sel iodé de bonne qualité. La perspective guidant l'implication de l'industrie dans l'iodation du sel est l'identification des avantages commerciaux créés par le défi de l'élimination des TDCI via l'IUS. Parallèlement, le secteur privé se trouve ainsi en mesure de contribuer à résoudre un problème majeur touchant les droits de l'homme, le développement social et la santé publique (c'est-à-dire l'élimination virtuelle des lésions au cerveau et de la perte des capacités d'apprentissage et de productivité associées à la carence en iode), tout en poursuivant ses propres intérêts. Les producteurs et les négociants de sel doivent développer et adhérer à un code de conduite global pour assurer l'IUS, et répondre ainsi à un triple défi : a) fournir à la population du sel iodé comportant une teneur en iode correspondant à ses besoins ; b) fournir à la population du sel iodé sous une forme qui répond aux préférences des consommateurs (emballage) ; et c) assurer la livraison de sel

iodé à un prix qui ne décourage pas sa consommation (en adéquation avec le pouvoir d'achat du consommateur). Les petits producteurs de sel doivent être soutenus par les gros producteurs et par le secteur public pour être en mesure d'ioder convenablement le sel qu'ils produisent. Un tel soutien devrait inclure une expertise technique ainsi que l'accès aux fournitures et à l'équipement requis. L'engagement de l'industrie à coopérer avec les gouvernements, la société civile, et les agences internationales pour faire progresser l'IUS est primordial pour garantir une iodation efficace.

**Au niveau communautaire**, l'information éclairée du public, la sensibilisation et la demande en sel iodé qui s'ensuit peuvent mobiliser le secteur privé pour produire du sel adéquatement iodé - l'offre suivant la demande des consommateurs - créant ainsi un environnement pérenne pour l'IUS. Sans demande, la motivation pour l'iodation du sel est faible, en particulier du côté des petits producteurs. Des stratégies efficaces de communication développées auprès des communautés peuvent améliorer leur perception des conséquences de la carence en iode et des avantages de la consommation de sel iodé, et donc augmenter considérablement la demande. Les leaders communautaires (traditionnels et religieux), les organisations de femmes et de jeunes, ainsi que d'autres groupes d'influence de la communauté, ont un rôle important à jouer dans la construction de la demande populaire de sel iodé. Les activités de sensibilisation peuvent aussi inclure l'intégration de la promotion du sel iodé dans le paquet de nutrition à assise communautaire, et l'organisation de journées d'IUS au niveau national, sous-national, communautaire, ou scolaire.

**A la lumière des discussions et des échanges sur l'iodation efficace de tout le sel produit en Afrique de l'Ouest, les délégations nationales ont atteint le consensus suivant :**

- *Les producteurs et les importateurs de sel doivent développer un code global de conduite industriel pour assurer l'IUS et y adhérer ;*
- *Les petits producteurs de sel doivent être soutenus par les secteurs public et privé pour assurer que le sel qu'ils produisent soit adéquatement iodé ;*
- *Tous les pays producteurs de sel doivent assurer un mécanisme d'approvisionnement durable en iodate de potassium ;*
- *Le cadre de la CEDEAO, qui comprend les pays de l'UEMOA, doit être utilisé afin d'harmoniser les directives et les standards régionaux sur l'iodation du sel ;*
- *Les barrières tarifaires qui bloquent le commerce transfrontalier de sel iodé doivent être levées.*



## A travers la région...

---

■ Au **Sénégal**, la production actuelle de sel est estimée à plus de 350 000 tonnes par an dont plus de 80% est destinée à l'exportation dans une quinzaine de pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. 35% de la production annuelle de sel au Sénégal est produite par 10 000 petits producteurs. Ce nombre important de petits producteurs, la forte dispersion de leurs sites de production et la faiblesse des services responsables du contrôle au niveau des régions rend difficile le contrôle de l'iodation du sel, ce qui permet la mise sur le marché national et d'exportation de quantités importantes de sel non iodé dans des emballages libellés « sel iodé ». Ceci est aggravé par l'appui encore insuffisant de certains pays importateurs à la mise en application de textes réglementaires rendant obligatoire l'importation du sel iodé.

Amadou Niang. Directeur du Commerce Intérieur. Sénégal.

■ En **Gambie**, la production locale de sel s'élève à moins de 1 000 tonnes/an; la plupart du sel consommé (>80%) est importée du Sénégal. La législation obligeant tout le sel importé dans le pays à être adéquatement iodé a été mise en place ; cependant des évaluations récentes ont montré que d'importantes quantités de sel non-iodé ou non-adéquatement iodé venant du Sénégal ont été infiltrées en Gambie. Il est donc primordial que nous travaillions simultanément sur trois fronts : a) augmenter la capacité des producteurs de sel locaux à ioder le sel qu'ils produisent ; b) développer la capacité des organismes nationaux à appliquer la législation existante sur l'iodation du sel ; et c) coopérer de façon bilatérale avec le Sénégal, à la fois avec le secteur public et le secteur privé - afin de s'assurer que nous réussissons, ensemble, à remplir l'objectif d'Iodation Universelle du Sel en 2005.

Isatou Jallow. Directrice Générale de l'Agence Nationale de Nutrition (NaNA). Gambie.

■ En **Guinée-Bissau**, environ 4 000 femmes sont des petites productrices de sel. Le gouvernement et l'UNICEF soutiennent deux organisations de femmes légalement constituées - AMPRO-SAL et APROSAL - qui fournissent environ 60% du sel disponible sur le marché. Le soutien apporté à ces organisations inclut la fourniture d'une machine d'iodation du sel à chaque association, la formation des femmes productrices de sel à l'iodation et aux procédés d'assurance qualité, et la construction d'un entrepôt afin d'assurer de bonnes conditions de stockage du sel. Le sel est à présent vendu par paquets de 50, 10 et 5 kgs, ainsi que sous forme de plus petites unités de 500 et 250 grammes. De plus, depuis 2003, tous les paquets portent un même logo "sel iodé" afin d'améliorer l'identification par le consommateur et sa confiance.

■ Au **Ghana**, le secteur privé est confronté à un triple défi: a) fournir du sel iodé sous une forme et avec une teneur en iode correspondant aux besoins de la population ; b) mettre le sel iodé sur le marché à un coût non dissuasif pour la population ; et c) permettre le progrès attendu vers la réalisation de l'objectif d'Iodation Universelle du Sel en 2005. L'approvisionnement en sel iodé est à la fois une question de santé et de droits de l'homme; il s'agit également d'une responsabilité que le secteur privé partage avec le gouvernement.

P.V. Obeng. Ningo Salt Industry, Ghana.



**CONTRÔLER LA QUALITÉ  
DU SEL IODÉ ET ASSURER  
UN APPORT ADÉQUAT EN  
IODE DANS L'ALIMENTATION**



■ *Nous devons travailler avec les grands, moyens et petits producteurs à travers la région pour assurer l'iodation efficace de tout le sel destiné à la consommation humaine et animale. Les exportateurs et les importateurs de sel devraient faire du sel iodé leur seule norme. Les infiltrations sur les marchés et aux frontières de sel non-iodé doivent être bloquées.*  
Venkatesh Mannar. Président. Initiative pour les Micronutriments (MI).

■ *Que l'on puisse par la seule opération, simple et peu coûteuse, de l'adjonction d'une infime quantité d'iode dans le sel, avoir autant d'impact dans la société, est tout simplement extraordinaire. On ne peut pas gâcher une telle chance.*  
Gérard Dumonteil. Président Groupe Salins et Eu-Salt.

■ *Parmi les 10 millions de bébés ouest-africains qui, chaque année, tentent de passer du statut de nouveau-né sans défense à celui d'enfant éveillé et actif, environ 3 millions courent le risque d'être stoppés en chemin par les conséquences d'une privation en iode pendant la période intra-utérine. Ces enfants naissent sans protection aucune contre les lésions au cerveau et les pertes de capacités d'apprentissage dues à la carence en iode, parce que leurs mamans et leurs familles n'ont pas eu accès au sel iodé. Je suis certaine que vous êtes d'accord avec moi : cela doit s'arrêter !*  
Dr Rima Salah. Directrice Régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. UNICEF.

## Contrôler la qualité du sel iodé et assurer un apport adéquat en iode dans l'alimentation

---

En Afrique de l'Ouest, la demande de la communauté n'est pas suffisante en elle-même pour garantir l'iodation adéquate du sel. Contrôler la qualité du sel iodé (y compris le niveau d'iodation) constitue une première ligne de défense contre une alimentation en iode sous-optimale et les troubles associés chez la population, et garantit l'engagement de l'industrie envers les normes de qualité. Contrôler la qualité du sel iodé et assurer un apport adéquat en iode dans l'alimentation de la population dans son ensemble représente un processus multi-sectoriel dans lequel les secteurs public et privé jouent tous deux un rôle crucial.

### Un sel iodé de qualité

C'est la responsabilité du gouvernement d'établir une législation et des normes d'iodation du sel ; c'est aussi la responsabilité du gouvernement de mettre en place le cadre de suivi qui garantira la qualité du sel (y compris le niveau adéquat d'iodation), assorti du soutien administratif et technique nécessaire (laboratoires) ainsi que des dispositions visant à sanctionner toute violation des normes de qualité d'iodation aux points de contrôle.

Le gouvernement doit délimiter les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué dans le suivi et l'application des normes de qualité et de concentration en iode dans les sites de production, d'exportation, de transformation, de stockage, les points d'entrée, les points de vente et dans les ménages. Identifier des points-clé de contrôle aux frontières et dans l'industrie représente à la fois un facteur primordial pour une IUS réussie, et la méthode la plus coût-efficace pour améliorer l'efficacité du système de suivi.

Une fois les rôles et responsabilités clairement définis, les producteurs, les exportateurs, les importateurs, et les vendeurs doivent être capables de contrôler la qualité du sel à leur niveau, et de rendre compte auprès d'une entité de suivi/ d'application des normes de niveau supérieur. Rendre tous les acteurs responsables de l'adhésion à des normes de bonne qualité du sel (incluant la teneur adéquate en iode) est la méthode la plus coût-efficace d'institutionnaliser des systèmes durables de suivi.

Les producteurs de sel et les négociants doivent aussi s'engager envers l'IUS, développer un code de conduite industriel pour l'IUS et y adhérer, et mettre en place les procédures adéquates d'assurance-qualité interne (incluant l'étiquetage), ces derniers pouvant être confirmées par des procédures externes d'assurance-qualité. Les petits producteurs de sel peuvent rendre le suivi difficile dans le sens où les moyens décentralisés de suivi des activités d'iodation du sel sont souvent insuffisants. Par conséquent, les petits producteurs doivent aussi être responsables de la qualité du sel qu'ils produisent, mais ils auront fort probablement besoin du soutien technique et logistique des secteurs public et privé en matière d'assurance qualité et de suivi du processus d'iodation du sel.

### Un apport adéquat en iode

Le suivi et l'évaluation des programmes nationaux d'IUS doivent constituer une responsabilité nationale, avec un soutien au niveau national et international. Les données des enquêtes nationales doivent être utilisées pour établir la cartographie de la prévalence de la carence en iode. Cet exercice permet de faire ressortir les maillons de défaillance de la chaîne d'approvisionnement en sel iodé. Ces défaillances peuvent être dues à des faiblesses logistiques, des importations illégales, et/ou des déterminants socio-culturels. Les résultats des enquêtes doivent être communiqués aux niveaux appropriés de prise de décision pour permettre les ajustements nécessaires. Il est également important de garantir que le sel n'est pas sur-iodé, pour éviter un apport excessif d'iode.

De la même façon, le développement des capacités peut être requis pour que les secteurs public et privé soient en mesure d'assurer le suivi de la qualité des procédures d'iodation du sel. Les organismes gouvernementaux peuvent avoir besoin de renforcer leur capacité interne à évaluer le statut en iode de la population.

Même si le fait d'établir l'adéquation du sel iodé consommé dans les ménages ne peut garantir un apport adéquat en iode, l'existence de données de qualité sur la consommation des ménages peut aider à la planification du programme et à la priorisation des efforts d'IUS. Dans les pays où le taux de scolarisation est élevé, le système scolaire peut constituer un mécanisme efficace pour vérifier si le sel des ménages est adéquatement iodé. Les informations et données qui en découlent peuvent aussi être utilisées pour plaider en faveur de la consommation régulière de sel iodé.

De même, les campagnes médiatiques nationales et la diffusion de matériaux éducatifs concernant le rôle des communautés dans le suivi de la qualité sont essentiels pour l'observance des ménages et le suivi de la consommation. Les médias peuvent être utilisés pour la diffusion des résultats du suivi et des mesures d'ajustement nécessaires.

**A la lumière des discussions et des échanges sur le suivi de la qualité du sel iodé et la garantie d'un apport adéquat en iode, les délégations nationales ont atteint le consensus suivant :**

- *Les gouvernements doivent s'assurer que la législation nationale sur l'iodation du sel est bien en place, et qu'elle comprend des réserves destinées à contrôler la qualité du sel iodé ;*
- *Les gouvernements doivent allouer les ressources adéquates pour le monitoring et le rapport en temps utile de leurs programmes nationaux d'IUS ;*
- *Les gouvernements doivent assumer l'application de la législation sur les sites de production et d'importation comme une responsabilité nationale ;*
- *Les industries doivent se doter de systèmes internes adéquats d'assurance qualité pour le sel iodé;*
- *Le monitoring et l'évaluation des programmes nationaux d'IUS doivent constituer une priorité nationale, avec un appui régional et international ;*
- *Une enquête représentative sur l'accès au sel iodé et l'état nutritionnel en iode dans la population doit être conduite dans plusieurs pays dès le début de l'année 2006.*

## A travers la région...

---

■ Au **Nigéria**, un comité consultatif d'experts - une coalition de partenaires des secteurs public et privé, et de la société civile - a mis en place des normes claires et obligatoires d'iodation du sel : 50 mg/kg au niveau des usines et des points d'entrée, et 30 mg/kg au niveau de la distribution, de la vente au détail et dans les ménages. Il est alors devenu important d'identifier des mécanismes clairs de suivi et d'application de ces normes auprès de toutes les parties concernées - les agences nationales et le secteur privé - de façon à assurer le contrôle de routine ainsi que les visites d'évaluation et de vérification (incluant des sanctions pour non-conformité) aux points d'entrée, dans les usines, les lieux de stockage, les points de vente et les ménages. Les fabricants ont aussi été chargés de mener des contrôles de routine d'assurance-qualité tout au long de la chaîne de distribution, jusqu'au niveau du consommateur. Dr Adenike Adeyemi. Directeur du Développement Communautaire et des Activités auprès de la Population. Ministère Fédéral de la Santé.

■ Au **Bénin**, des points de contrôle de conformité ont été installés et rendus fonctionnels dans tous les départements et postes douaniers pour s'assurer que tout le sel vendu aux ménages est iodé et conditionné selon les normes requises. Le contrôle s'opère sur toute l'étendue du territoire national par des agents dûment mandatés - appartenant aux corps de contrôle ou de répression - avec l'appui des associations de consommateurs. Ce contrôle de qualité vise à s'assurer de la conformité aux normes établies concernant la teneur en iode du sel ainsi que sa teneur en chlorure de sodium, son emballage, son étiquetage et son degré de contamination. La loi prévoit les sanctions aux infractions ou tentatives d'infraction.

Dr Denis Mikodè. Directeur. Division de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA). Ministère de l'Agriculture.

■ En **Guinée**, le système de monitoring du sel iodé est basé sur la méthode d'échantillonnage de garantie par lot. Il se réalise à différents niveaux : postes frontaliers, sites de production locale, entrepôts, magasins, marchés et ménages. Dans les postes frontaliers, le contrôle du sel iodé importé des pays voisins est assuré par les agents du contrôle de qualité assistés des douaniers. Dans les sites de production locale, le contrôle est assuré par les agents du contrôle de qualité. Dans les entrepôts, magasins et marchés, le contrôle est assuré par les comités préfectoraux et régionaux de nutrition dont les agents du contrôle de qualité sont membres. Malgré des contraintes et certaines défaillances du système de monitoring, la consommation de sel iodé est passée de 0% en 1993 à 68% en 2003 ; la prévalence du goitre a diminué de 64% en 1993 à 27% en 2003 (iodurie urinaire médiane de 139 µg/l). Dr Ibrahima Kalil Kone. Coordinateur. Programme National pour le Contrôle des Troubles Dus à la Carence en Iode.

■ En **Côte d'Ivoire**, une enquête transversale à visée descriptive a été menée en 2004 pour déterminer la disponibilité du sel iodé dans les ménages (4 680 ménages) et la prévalence des troubles dus à la carence en iode. Les résultats de l'enquête ont montré que 98% des ménages consomment du sel iodé (objectif visé >90%), la proportion d'individus ayant un taux d'iodure urinaire inférieur à 100 µg/l est de 28% (objectif visé <50%), la proportion d'enfants avec une thyroïde élargie (goitre) mesurée à la palpation est de 4,8% (objectif visé < 5%) et la médiane de l'iodurie urinaire est de 203 µg/l (objectif visé 100-200 µg/l). Ces résultats montrent que les objectifs d'élimination de la carence iodée en Côte d'Ivoire sont atteints. Cependant, certaines poches de carence persistent et nécessitent des efforts soutenus. Il est recommandé de re-dynamiser le système de surveillance et de contrôle de la qualité du sel iodé et renforcer le partenariat entre les secteurs public, privé et la société civile.

Professeur DJEHA Djokouéhi. Chef. Secrétariat Permanent pour le Plan National de Développement de la Santé. Ministère de la Santé et de la Population.

■ Au **Niger**, le sel est principalement importé du Ghana (80%) et du Sénégal (20%) pour un volume total annuel estimé à 40 000 tonnes. La production locale de sel se situe en-dessous de 3000 tonnes. Depuis 1997, la production, l'importation et le marketing du sel iodé sont réglementés par décret; la réglementation s'applique à la fois au sel destiné à la consommation humaine et animale. Les huit départements du Niger sont équipés de laboratoires de contrôle de la qualité du sel iodé, et 120 agents ont été formés au contrôle de la concentration en iode du sel. La qualité du sel est testée aux frontières, sur les marchés, et dans les ménages. La législation comprend des modalités de sanctions pour les contrevenants. D'après l'enquête MICS de 2000, du sel adéquatement iodé était disponible dans 44% des ménages. L'amélioration du contrôle qualité du sel à travers le pays tiendra un rôle primordial dans le programme nigérien d'iodation universelle du sel, jusqu'à ce que l'objectif de 2005 soit atteint. Halimatou Niandou Lazoumar. Chef. Division de la Nutrition. Ministère de la Santé Publique.



**ENCOURAGER  
LA MOBILISATION  
SOCIALE ET  
LA PARTICIPATION  
COMMUNAUTAIRE**



■ *L'objectif d'IUS ne peut être atteint qu'en renforçant la sensibilisation des communautés, de manière à ce que les familles exigent que leur sel soit iodé. Cependant, c'est le secteur privé qui iode le sel, son engagement est donc crucial. Les Gouvernements, au niveau national comme régional, doivent produire l'environnement politique et réglementaire qui encouragera le secteur privé à ioder adéquatement tout le sel.*

Carol Bellamy. Directrice Générale. UNICEF.

■ *Quelle que soit notre façon de voir le problème, les consommateurs sont au centre de la question, de par leur capacité à influencer sur le producteur à travers leur choix de produits, et de par leur capacité à se faire entendre des décideurs politiques en tant que citoyens.*

Pape Samba Ndiaye. Association Sénégalaise pour la Défense de l'Environnement et des Consommateurs (ASDEC). Membre de Consumers International.

■ *Lorsque les industries sont capables d'assurer la qualité et le prix abordable du sel iodé qu'elles produisent, alors les consommateurs font confiance à leurs marques, et le choix de la santé devient le choix facile pour eux.*

Herbert Smorenburg. Unilever Health Institute for Africa. Ghana.

■ *Le sel - le "banal" sel - constitue le vecteur le plus apte pour la distribution généralisée de l'iode. C'est une situation extraordinaire : il n'existe sans doute que peu de choses au monde qui soient faciles, peu coûteuses et qui puissent avoir un impact aussi important sur autant de monde - et plus encore les enfants.*

Gérard Dumonteil. Président Groupe Salins et Eu-Salt.

## Encourager la mobilisation sociale et la participation communautaire

---

En Afrique de l'Ouest, mobiliser les communautés autour des avantages de la consommation du sel iodé est de la plus grande importance. L'appropriation par la communauté du programme national d'IUS peut entraîner une augmentation de la demande de sel iodé et encourager l'application de la législation sur l'iodation du sel et les mécanismes d'assurance et de contrôle qualité.

Les délégations nationales ont reconnu que la participation d'une communauté informée est essentielle pour garantir l'engagement de tous les acteurs dans le programme national d'IUS. Les communautés et les consommateurs doivent être placés au centre des efforts de mobilisation autour de l'IUS. Les campagnes et les professionnels de la communication doivent reconnaître la capacité des communautés à influencer de manière décisive à la fois sur l'industrie du sel et sur les responsables politiques, permettant ainsi le respect, la protection et l'épanouissement des consommateurs dans leur droit à une alimentation adéquate, y compris en sel iodé.

Les efforts de mobilisation sociale doivent relier la consommation de sel iodé aux priorités pertinentes pour les communautés, comme la survie et le développement des enfants, ou la performance et la maturité scolaires. Les outils et les stratégies de communication sociale doivent être construits sur la base de recherches formatives de qualité pour que les messages soient pertinents et acceptés par la communauté. Un mélange de canaux de communication adaptés peut être utilisé pour atteindre les destinataires (télévision, radio, journaux, tracts...). Les stratégies peuvent intégrer la promotion du sel iodé dans les services de santé et de nutrition de routine, ou saisir l'opportunité des événements concernant l'IUS au niveau du pays, du district, de la communauté ou à l'école. Le marketing social à grande échelle peut aussi renforcer la demande de sel iodé, faisant de l'iodation un impératif du marché. Enfin, l'utilisation d'un même logo certifié contribue à l'identification du sel iodé par les consommateurs et à sa demande.

Les partenariats incluant les leaders religieux et traditionnels, les groupes de consommateurs, de jeunes et de femmes, la société civile, les ONG, les corps professionnels, les enseignants et les enfants, les parlementaires, les personnalités, et les médias sont à privilégier dans la mobilisation pour l'IUS. Les leaders communautaires sont souvent les plus à même de rallier leurs communautés autour du sel iodé, ce dernier étant considéré comme le moyen le plus efficace, le moins cher et le plus viable de lutter contre les troubles dus à la carence en iode. Les organisations de consommateurs, les groupes de la société civile et les ONG peuvent aussi jouer un rôle important dans la sensibilisation de la communauté et les activités de mobilisation visant à défendre ses droits. Quant aux médias, leur engagement pour le programme national d'IUS permet d'atteindre un public plus vaste, notamment par la couverture des événements locaux et nationaux.

La collaboration entre les communautés et les organismes nationaux de contrôle de la qualité peut permettre d'assurer un relais lorsque les capacités de suivi et de contrôle qualité sont faibles. La participation communautaire devrait donc inclure un large suivi du respect des normes d'iodation. Pour cela, des moyens simples ont été utilisés dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, comme la fourniture de kits de tests d'iodation du sel auprès des écoles, des centres communautaires et/ou des associations féminines. Les communautés peuvent aussi s'avérer être le meilleur des agents de sensibilisation auprès des petits producteurs de sel, en particulier lorsque ces derniers ne peuvent être atteints par des mécanismes de suivi plus « formels ». Finalement, il semble clair que pour garantir la participation et la mobilisation des communautés, les comités inter-sectoriels et les alliances pour l'iodation du sel doivent inclure les consommateurs.

**A la lumière des discussions et des échanges sur la mobilisation sociale et la participation communautaire, les délégations nationales ont atteint le consensus suivant :**

- *Les intervenants à tous les niveaux (national et sous national, publics et privés) doivent être impliqués dans la stratégie nationale de communication pour l'IUS, car ils ont tous un rôle à jouer;*
- *Les chefs religieux et traditionnels, les groupes de consommateurs, les corps professionnels, les enseignants, les étudiants et les médias doivent être activement impliqués dans les efforts de partenariat communautaire et de mobilisation sociale pour l'IUS ;*
- *La demande des consommateurs en sel adéquatement iodé doit être suscitée afin d'assurer la pérennisation des programmes nationaux d'IUS ;*
- *Les consommateurs doivent bénéficier d'informations claires sur les avantages du sel iodé pour la santé et le développement, à travers des voies de communication appropriées (y compris des approches de communication communautaire, des matériels imprimés et les médias) ;*
- *Les outils de plaidoyer existant, comme le Rapport d'Avancement de la Lutte contre les Carences en Vitamines et Minéraux et les Rapports des Dégâts dus aux Carences en Vitamines et Minéraux doivent être utilisés pour faire de l'IUS une priorité sur les agenda des décideurs politiques.*



## A travers la région...

---

■ Au **Mali**, l'une des stratégies retenues pour accroître la demande de sel iodé au niveau des ménages est la mobilisation sociale, la participation communautaire et l'implication des consommateurs. Dans cette perspective, les médias de masse et de proximité ont joué un rôle essentiel ; depuis 1998, la formation des animateurs des radios libres a permis d'assurer des campagnes médiatiques à travers le réseau de radios de proximité sur toute l'étendue du territoire ainsi que la couverture médiatique au niveau central et dans les régions des événements majeurs en rapport avec la stratégie nationale pour l'iodation universelle du sel. L'implication des écoles, des associations féminines et des relais communautaires a été également essentielle pour accroître la demande de sel iodé au niveau des communautés, particulièrement en milieu rural (73% de la population nationale); un élément particulièrement important a été la formation des associations féminines, des écoliers et des relais communautaires à l'utilisation des kits de test d'iode en vue d'assurer le suivi régulier de la disponibilité de sel iodé au niveau des marchés locaux et des ménages.  
Dr Mamadou Sidibe. Conseiller Technique. Ministère de la Santé.

■ La République du **Cap-Vert** est composée de 10 îles et 5 îlots situés au Nord de l'Océan Atlantique. Sa population est estimée à environ 400 000 habitants. Le sel est produit dans les nombreux marais salants des îles de Sal, Maio et Boavista ; 100% du sel consommé au Cap-Vert est produit dans ces trois îles. Depuis 2002, la législation exige que tout le sel destiné à la consommation humaine et animale, qu'il soit produit localement ou importé, soit iodé. En 2003, le Ministère de la Santé a lancé une campagne de communication pour augmenter la demande de sel iodé de la communauté ; cette campagne incluait des calendriers, des prospectus, des affiches, des jeux, à destination des consommateurs, des producteurs et des distributeurs. Les prospectus détaillaient les conséquences de la carence en iode pour la santé et les avantages du sel iodé; parallèlement, un nouveau logo pour le sel en sachet a été présenté afin de faciliter l'identification du sel iodé par le consommateur. Certains supports d'information visaient les producteurs de sel, insistant sur le besoin d'ioder le sel ; d'autres, à l'attention des distributeurs, les encourageaient à vendre exclusivement du sel comportant le logo « sel iodé ». En effet, les producteurs ou les revendeurs de sel non iodé encourent des sanctions.



# **CONSTRUIRE DES COALITIONS NATIONALES ET RÉGIONALES**



■ *Les institutions, le secteur privé et la société civile dans la région de la CEDEAO sont mis au défi de rejoindre une coalition pour l'Iodation Universelle du Sel en Afrique de l'Ouest, en accord avec leur mission technique et institutionnelle, et l'avantage comparatif dont elles jouissent pour influencer la formulation des politiques et leur mise en oeuvre.*

Kabba Joiner. Directeur Général. Organisation Ouest-Africaine de la Santé (WAHO).

■ *Le chemin à suivre est clair : nos gouvernements doivent, dans leurs politiques, établir une priorité pour les programmes nationaux d'iodation universelle du sel. Nous avons besoin d'augmenter la disponibilité du sel iodé, de renforcer l'assurance qualité et les systèmes de suivi, et de renforcer la demande en sel iodé dans les communautés. Dans cette démarche, le rôle de coalitions nationales et régionales efficaces, incluant à la fois les secteurs public et privé, pourra déterminer l'échec ou le succès.*

Dr Rima Salah. Directrice Régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. UNICEF.

■ *L'iodation du sel représente la première expérience à grande échelle de fortification nationale d'une denrée dans plusieurs pays en développement. Elle a souligné l'importance de la collaboration entre le gouvernement, l'industrie, les organisations internationales, la communauté dans son ensemble et d'autres secteurs. Elle a aussi offert une vision de la construction et de la pérennisation d'une intervention sur le plan politique, technique, managérial, financier et culturel.*

Venkatesh Mannar. Président. Initiative pour les Micronutriments (MI).

■ *Pour le Nigéria, le chemin à suivre est clair : pérenniser la réussite, atteindre la certification de l'IUS en 2005, et appliquer les leçons que nous avons apprises de l'IUS de façon à réaliser des progrès similaires dans le contrôle des carences en autres micronutriments ... et bien sûr, partager les leçons que nous avons apprises avec d'autres pays d'Afrique : il n'y a pas de réussite si nous ne réussissons pas ensemble.*

Dr Adenike Adeyemi. Directeur du Développement Communautaire et des Activités auprès de la Population. Ministère Fédéral de la Santé. Nigéria.

## Construire des coalitions nationales et régionales

---

Une coopération efficace entre le secteur public et le secteur privé - facteur-clé de la réussite des programmes nationaux d'IUS - peut être favorisée par des coalitions nationales et régionales. Une coalition d'acteurs avec un but commun (l'iodation universelle du sel) permet de renforcer l'initiative, la coordination, l'appropriation, et la pérennisation de la part des autorités nationales, tout en optimisant l'utilisation des ressources et en évitant la duplication des efforts.

La nature même de la coopération intersectorielle, dans laquelle toutes les parties sont rassemblées autour d'un but commun, nécessite une confiance mutuelle entre les acteurs et suppose une relation autorégulatrice. Chaque institution demande la participation active des autres et, en cela, renforce et surveille le progrès de chacun des membres de la coalition.

Les coalitions doivent communiquer efficacement pour impliquer de façon permanente leurs différents membres dans l'atteinte et la pérennisation de l'objectif national d'IUS. Le gouvernement, le secteur privé, la société civile, les partenaires au développement et les médias constituent souvent les acteurs-clé au sein de telles coalitions, même si leur composition peut changer d'un pays à l'autre et dans le temps. Les agences internationales, elles, ont un rôle important à jouer pour engager les acteurs nationaux dans le processus de construction d'une coalition.

En Afrique de l'Ouest, une coalition régionale en faveur de l'IUS durable pourrait diriger les efforts visant à créer un environnement plus favorable pour les programmes nationaux d'IUS ; son rôle pourrait donc inclure :

- Promouvoir l'IUS en tant que priorité politique dans les agendas nationaux ;
- Exiger la levée des barrières commerciales inter-pays pour le sel iodé ;
- Faciliter l'approvisionnement durable en iodate de potassium ;
- Renforcer les capacités des acteurs dans la production et la distribution de sel iodé ;
- Surveiller le respect des normes régionales d'iodation du sel ;
- Aider à l'harmonisation des normes de qualité au niveau régional ;
- Assurer que les pays exportateurs de sel respectent une certification préalable pour l'exportation, et une authentification aux points d'entrée ;
- Tenir une base de données sur les fraudeurs - producteurs et distributeurs de sel ;
- Encourager l'existence de laboratoires de référence nationale de pointe.

Une coalition multisectorielle régionale pourrait donc jouer un rôle critique de collaboration et de coordination. Les délégations nationales ont estimé que la CEDEAO possédait un avantage comparatif pour accéder aux plus hautes autorités régionales et négocier efficacement avec les gouvernements et le secteur industriel pour faire progresser les programmes nationaux d'IUS. Les partenariats régionaux comme le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) peuvent être utilisés dans le plaidoyer de haut niveau, la pérennisation de l'action et la mobilisation de ressources.

**A la lumière des discussions et des échanges sur les coalitions nationales et régionales, les délégations nationales ont atteint le consensus suivant :**

- *Un groupe de travail national - multisectoriel et efficace - bâti sur la confiance mutuelle et doté d'un secrétariat permanent, doit se rencontrer régulièrement afin de coordonner les efforts nationaux d'IUS et d'assurer un forum de redevabilité publique pour les décideurs ;*
- *Dans les pays producteurs de sel, les producteurs doivent s'organiser en associations, de manière à coordonner efficacement leurs efforts d'IUS; les pays producteurs de sel doivent ioder le sel qu'ils produisent de façon adéquate, avec une certification préalable pour l'exportation, et une authentification au port d'entrée ;*
- *Un groupe représentatif et efficace des Etats Membres de la CEDEAO doit plaider activement pour des programmes nationaux renforcés d'IUS, et appuyer l'harmonisation des standards, la levée des barrières commerciales, le renforcement des capacités et les programmes de monitoring ;*
- *L'Organisation Ouest-Africaine de la Santé (WAHO) doit coordonner les partenariats pour l'IUS dans la CEDEAO (y compris auprès de l'UEMOA et des Chambres de Commerce ouest-africaines); les partenariats régionaux comme le NEPAD doivent être mis à profit pour le plaidoyer de haut niveau et la mobilisation de ressources ;*
- *Les agences internationales doivent aider à renforcer les capacités des intervenants nationaux et régionaux dans l'IUS, tout en continuant les efforts de plaidoyer au plus haut niveau politique.*

## A travers la région...

---

■ Au **Nigéria**, l'iodation du sel a été initiée en 1993, alors que le niveau d'iodation volontaire était de 40%. En 1999, l'iodation universelle du sel (IUS) était atteinte, puis reconfirmée en 2002 et 2003 : 98% des ménages nigériens consomment à présent du sel iodé. Les stratégies qui ont fonctionné sont : une direction et un suivi d'ensemble par le gouvernement ; une application systématique de la législation obligatoire (sans aucune exception) ; un suivi institutionnalisé (revues trimestrielles et annuelles organisées par le groupe de travail national sur les Troubles Dus à la Carence en Iode) ; un marketing social générique auprès de l'ensemble de la population, renforcé dans les zones endémiques ; un logo commun pour favoriser l'identification par le consommateur ; et le principe du partenariat : un objectif commun - ioder tout le sel comestible - pour tous les acteurs.

Dr Adenike Adeyemi. Directeur du Développement Communautaire et des Activités auprès de la Population. Ministère Fédéral de la Santé.





# DÉCLARATION DE CONSENSUS





# CONSULTATION OUEST AFRICAINE SUR L'IODATION UNIVERSELLE DU SEL

## ACCELERER LE PROGRES VERS L'IODATION UNIVERSELLE DU SEL EN AFRIQUE DE L'OUEST

**Assurer l'engagement politique, stimuler les partenariats,  
atteindre l'objectif**

**UN MOMENT CRITIQUE**  
**Dakar, 19-21 Octobre 2004**

Organisée par le **Réseau pour l'Élimination Durable de la Carence en Iode**  
sous les auspices de la **CEDEAO** et **WAHO**

### DECLARATION DE CONSENSUS

---

Une Consultation Régionale s'est tenue à Dakar, Sénégal, du 19 au 21 Octobre 2004, avec la participation des délégations nationales du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, de la Sierra Leone, et du Togo. Les délégations incluaient des représentants des secteurs public et privé. Des délégations des organisations régionales et internationales étaient aussi présentes. Le consensus suivant a été adopté par l'ensemble des délégations des pays.

#### Considérant que:

- En 1994, les états-membres de la CEDEAO avaient décidé collectivement de prendre toutes les mesures nécessaires, y compris législatives, pour assurer qu'à la fin de l'année 1995, tout le sel destiné à la consommation humaine et animale serait iodé de façon adéquate, afin d'éliminer la carence en iode en 2000;
- En 2002, lors de la Session Spéciale pour les Enfants de l'Assemblée Générale des Nations-Unies, les Etats Membres de la CEDEAO ont renouvelé leur engagement à atteindre l'objectif de l'élimination durable de la carence en iode en 2005, à travers l'iodation universelle du sel (IUS) ;
- Les Etats Membres de la CEDEAO ont aussi adopté les Objectifs de Développement de la Déclaration du Millénaire, incluant entre autres la réduction de moitié de la pauvreté, la faim et la malnutrition, la réduction de deux tiers de la mortalité infantile, et l'atteinte de l'éducation primaire universelle en 2005 ;

---

<sup>2</sup> Le Liberia et le Cap Vert ont regretté l'impossibilité d'assister à la Consultation, mais ont réitéré leur engagement envers l'objectif de l'Iodation Universelle du Sel à l'an 2005.

<sup>3</sup> La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO); Consumers International (représenté par l'Association Sénégalaise pour la Défense de l'Environnement et des Consommateurs); European Association of Salt Producers (EuSalt); le Fond des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF); Helen Keller International (HKI); International Council for the Control of Iodine Deficiency Disorders (ICCIDD); Micronutrient Initiative (MI); l'Organisation Mondiale de la Santé; l'Organisation Ouest-Africaine de la Santé (WAHO); le Programme Alimentaire Mondial (PAM); et l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)

- Malgré le fait que les Etats Membres de la CEDEAO ont, au jour d'aujourd'hui, assuré l'accès au sel iodé pour 70% des ménages d'Afrique de l'Ouest, des contraintes persistent encore, comme le montre le fait que l'accès au sel iodé au niveau des ménages varie de 2 à 98% suivant les zones et les pays ;

Une Consultation Régionale a été organisée afin d'identifier les stratégies permettant d'accélérer le progrès vers l'IUS en Afrique de l'Ouest d'ici à 2005, et par la suite de maintenir durablement le niveau de couverture atteint. A la suite des échanges et des discussions, les recommandations suivantes ont été adoptées pour action immédiate:

## 1. Sécuriser l'engagement politique envers l'IUS

- Tous les pays d'Afrique de l'Ouest doivent respecter les engagements politiques qu'ils ont pris pour l'atteinte de l'objectif de l'IUS d'ici à 2005;
- Un plaidoyer au plus haut niveau est requis afin de faire de l'objectif de l'IUS en 2005 une priorité nationale. Le plaidoyer pour l'IUS doit être lié aux autres priorités nationales telles que la réduction de la pauvreté, la survie de l'enfant, et l'éducation primaire universelle ;
- Un cadre politique clair, comprenant une législation exhaustive, doit être établi et appliqué;
- Les rôles et responsabilités des secteurs-clé du gouvernement doivent être clairement articulés;
- Les gouvernements doivent créer ou maintenir une ligne budgétaire destinée spécifiquement à un programme global d'IUS au niveau national et sous-national.

## 2. Assurer l'iodation du sel dans des contextes de conflit ou d'urgence

- Les gouvernements doivent s'assurer que les plans nationaux de préparation à l'urgence prévoient des mécanismes pour assurer des apports adéquats en iode pour la population en cas de situation de conflit ou d'urgence; ceci doit faire partie d'une politique et d'une stratégie nationales globales sur l'IUS;
- Les gouvernements, les partenaires au développement et les organisations humanitaires doivent s'assurer que les fournitures acheminées lors de la réponse à l'urgence incluent systématiquement du sel adéquatement iodé.

## 3. Assurer l'iodation effective de tout le sel produit en Afrique de l'Ouest

- Les producteurs et les importateurs de sel doivent développer un code global de conduite industriel pour assurer l'IUS et y adhérer;
- Les petits producteurs de sel doivent être soutenus par les secteurs public et privé pour assurer que le sel qu'ils produisent soit adéquatement iodé;
- Tous les pays producteurs de sel doivent assurer un mécanisme d'approvisionnement durable en iodate de potassium;
- Le cadre de la CEDEAO, qui comprend les pays de l'UEMOA, doit être utilisé afin d'harmoniser les directives et les standards régionaux sur l'iodation du sel;
- Les barrières tarifaires qui bloquent le commerce transfrontalier de sel iodé doivent être levées.

## 4. Contrôler la qualité du sel iodé et assurer un état nutritionnel en iode adéquat

- Les gouvernements doivent s'assurer que la législation nationale sur l'iodation du sel est bien en place, et qu'elle comprend des réserves destinées à contrôler la qualité du sel iodé;

- Les gouvernements doivent allouer les ressources adéquates pour le monitoring et le rapport en temps utile de leurs programmes nationaux d'IUS;
- Les gouvernements doivent assumer l'application de la législation sur les sites de production et d'importation comme une responsabilité nationale;
- Les industries doivent se doter de systèmes internes adéquats d'assurance qualité pour le sel iodé;
- Le monitoring et l'évaluation des programmes nationaux d'IUS doivent constituer une priorité nationale, avec un appui régional et international;
- Une enquête représentative sur l'accès au sel iodé et l'état nutritionnel en iode dans la population doit être conduite dans plusieurs pays dès le début de l'année 2006.

## 5. Mobilisation sociale et participation communautaire

- Les intervenants à tous les niveaux (national et sous national, publics et privés) doivent être impliqués dans la stratégie nationale de communication pour l'IUS, car ils ont tous un rôle à jouer;
- Les chefs religieux et traditionnels, les groupes de consommateurs, les corps professionnels, les enseignants, les étudiants et les médias doivent être activement impliqués dans les efforts de partenariat communautaire et de mobilisation sociale pour l'IUS;
- La demande des consommateurs en sel adéquatement iodé doit être suscitée afin d'assurer la pérennisation des programmes nationaux d'IUS;
- Les consommateurs doivent bénéficier d'informations claires sur les avantages du sel iodé pour la santé et le développement, à travers des voies de communication appropriées (y compris des approches de communication communautaire, des matériels imprimés et les médias);
- Les outils de plaidoyer existant, comme le Rapport d'Avancement de la Lutte contre les Carences en Vitamines et Minéraux et les Rapports des Dégâts dus aux Carences en Vitamines et Minéraux doivent être utilisés pour faire de l'IUS une priorité sur les agenda des décideurs politiques.

## 6. Construire des coalitions nationales et régionales

- Un groupe de travail national - multisectoriel et efficace - bâti sur la confiance mutuelle et doté d'un secrétariat permanent, doit se rencontrer régulièrement afin de coordonner les efforts nationaux d'IUS et d'assurer un forum de redevabilité publique pour les décideurs;
- Dans les pays producteurs de sel, les producteurs doivent s'organiser en associations, de manière à coordonner efficacement leurs efforts d'IUS; les pays producteurs de sel doivent ioder le sel qu'ils produisent de façon adéquate, avec une certification préalable pour l'exportation, et une authentification au port d'entrée;
- Un groupe représentatif et efficace des Etats Membres de la CEDEAO doit plaider activement pour des programmes nationaux renforcés d'IUS, et appuyer l'harmonisation des standards, la levée des barrières commerciales, le renforcement des capacités et les programmes de monitoring;
- L'Organisation Ouest-Africaine de la Santé (WAHO) doit coordonner les partenariats pour l'IUS dans la CEDEAO (y compris auprès de l'UEMOA et des Chambres de Commerce ouest-africaines); les partenariats régionaux comme le NEPAD doivent être mis à profit pour le plaidoyer de haut niveau et la mobilisation de ressources ;
- Les agences internationales doivent aider à renforcer les capacités des intervenants nationaux et régionaux dans l'IUS, tout en continuant les efforts de plaidoyer au plus haut niveau politique.



# **LISTE DES PARTICIPANTS**

| Nom/Name                             | Title/Fonction  | Institution / Organisation   |
|--------------------------------------|---|--|
| <b>BENIN</b>                         |   |  |
| Dr. Lt.-Colonel Ahoukpo Denis MIKODE | Directeur de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA)   | Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche              |
| Joseph D. HESSOU                     | Chef Service de la Planification Alimentaire et Nutritionnelle, DANA  | Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche              |
| Dr. Raima MOUDACHIROU                | Chef du Service Nutrition, Direction de la Santé Familiale  | Ministère de la Santé Publique                                       |
| Louise A. SENOU                      | Chef du Service du Suivi des Marchés et de la Distribution, Direction de la Concurrence et du Commerce Interne (DCCI) | Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi |
| Paul ADOVOHEKPE                      | Administrateur de Projet Santé-Nutrition  | UNICEF   |
| <b>BURKINA FASO</b>                  |   |  |
| SE Alain YODA                        | Ministre  | Ministère de la Santé  |
| Dominique BAMBARA                    | Chargé du Suivi Sel Iodé  | Ministère de la Santé  |
| Sylvestre TAPSOBA                    | Directeur de la Nutrition   | Ministère de la Santé  |
| Bakari Sidiki SANON                  | Conseiller des Affaires Economiques Chargé d'Etude  | Ministère du Commerce  |
| Hamidou SANHOUIDI                    | Fonctionnaire Douane  | Ministère des Finances et du Budget                                  |
| Célestin TRAORE                      | Administrateur de Projet Santé-Nutrition  | UNICEF   |
| <b>COTE D'IVOIRE</b>                 |   |  |
| Pr Djokouehi DJEHA                   | Chef du Secrétariat Technique Permanent, Plan National de Développement Sanitaire                                     | Ministère de la Santé et de la Population (MEMSP)                    |
| Antoinette MBENGUE TEGNET            | Directrice-Coordonnatrice du Programme National de Nutrition  | Ministère de la Santé et de la Population (MEMSP)                    |
| Kouakou Raymond ADAMOU               | Sous-directeur de la Réglementation   | Ministère du Commerce  |
| Kore Georges GBOUGUI                 | Directeur de LANEMA (Laboratoire National d'Essais de qualité, de Métrologie et d'Analyses)                           | Ministère de l'Industrie et du Développement du Secteur Privé        |
| Félicité TCHIBINDAT                  | Administrateur de Projet Santé-Nutrition  | UNICEF   |
| <b>GAMBIE</b>                        |   |  |
| HE Isatou NJIE-SAIDY                 | Vice-President and Secretary of State for Women's Affairs - Chairperson of the National Nutrition Council             | Government of The Gambia   |
| Yankouba KASSAMA                     | Secretary of state  | Department of State for Health & Social Welfare                      |
| Aminatta DIBBA                       | Permanent secretary   | Office of the Vice President   |
| Isatou JALLOW                        | Executive Director  | National Nutrition Agency  |
| Mr Amat BAH                          | Principal Program Officer   | National Nutrition Agency  |
| JOBARTEH Baboucar                    | Permanent secretary   | Department of State for Health & Social Welfare                      |
| Cheryl G. FAYE                       | Representative  | UNICEF   |
| <b>GHANA</b>                         |   |  |
| Prof. Agyeman Badu AKOSA             | Director General  | Ghana Health Service   |
| Paul Victor OBENG                    | Chairman  | Ningo Salt Industry  |
| Prof. E. ASIBEY-BERKO                | Head, Department for Nutrition and Food Science   | University of Ghana, Legon   |
| David Kobina OPPONG                  | Coordinator, President's Special Initiative on Salt   | Ministry of Trade and Industry                                       |
| Jacob ARMAH                          | Acting Head Nutrition Unit  | Ghana Health Services  |
| Tamar SCHROFER                       | Nutrition Officer   | UNICEF   |
| <b>GUINÉE</b>                        |   |  |
| SE Pr. Amara CISSE                   | Ministre  | Ministère de la Santé  |
| SE Dr. Djènè Saran CAMARA            | Ministre  | Ministère du Commerce/Industrie/PME                                  |
| Ibrahima Kalil KONE                  | Coordinateur du Programme National de Lutte contre les Troubles Dus à la Carence en Iode                              | Ministère de la Santé/DNSP   |
| Aldjourma DIALLO                     | Représentant de l'association des producteurs de sel  | SONFONIA   |
| Ousmane DOUMBOUYA                    | Représentant de la douane   | Ministère des Finances   |
| Facely CAMARA                        | Administrateur de Projet Santé-Nutrition  | UNICEF   |
| <b>GUINÉE BISSAU</b>                 |   |  |
| Dr. Julio Cesar SA NOGUEIRA          | Advisor for Institutional Affairs and Health Policies   | Ministry of Public Health  |
| Dr. Roberto Ferreira CACHEU          | Secretary General   | Ministry of Public Health  |
| Sergio GUIMARAES                     | Representative  | UNICEF   |
| Maria Pereira TECANHE                | Advisor, women salt producers association   | APROSSAL   |
| Nilda R. LAMBO                       | Health and Nutrition Officer  | UNICEF   |

| Nom/Name                        | Title/Fonction  | Institution / Organisation  |
|---------------------------------|---|---|
| <b>MALI</b>                     |   |   |
| Dr Mamadou SIDIBE               | Conseiller Technique  | Ministère de la Santé   |
| Dr Amadou Bamba NIANG           | Conseiller au Directeur   | Chambre du Commerce et de l'Industrie   |
| Siaka Fagniné DIARRA            | Chef Division Promotion de la Qualité   | Chambre du Commerce et de l'Industrie   |
| Lamine SANGHO                   | Secrétaire Général  | Association des Opérateurs du Sel au Mali   |
| Youssouf BORE                   | Directeur Adjoint des Douanes   | Ministère des Finances  |
| Alpha Telli DIALLO              | Administrateur de Projet Santé-Nutritionz   | UNICEF  |
| <b>MAURITANIE</b>               |   |   |
| SE Mohamed Lemine Ould SELMANE  | Ministre  | Ministère de la Santé   |
| Dr Idoumou Ould Mohamed VALL    | Directeur de la Protection Sanitaire  | Ministère de la Santé et des Affaires Sociales  |
| Dr KANE Mahamedou Moustapha     | Chef du Service National Nutrition  | Ministère de la Santé et des Affaires Sociales  |
| WAGUE Ousmane                   | Chef du Service des Etudes et Innovations Industrielles   | Ministère des Mines et de l'Industrie   |
| Matty Mint Cheikh BOIDE         | Conseillère technique auprès de SE Madame la Secrétaire d'Etat à la Condition Féminine                | Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine  |
| Hamzetta Ould Sidi HAMED        | Inspecteur Général  | Ministère du Commerce, du Tourisme et de l'Artisanat                                      |
| Youssouf KOITA                  | Administrateur de Projet Santé-Nutrition  | UNICEF  |
| <b>NIGER</b>                    |   |   |
| SE SOURGHIA Mamadou             | Ministre  | Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre les Endémies                         |
| Zouma SALIFOU                   | Secrétaire Général  | Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre les Endémies                         |
| Mme LAZOU MAR Halimatou NIANDOU | Chef de Division Nutrition  | Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre les Endémies                         |
| Atte BOEYI                      | Chef Service Promotion Qualité à la Direction de la Normalisation de la Qualité et de la Métrologie   | Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et de la Promotion du Secteur Privé |
| Aboudou Karimou ADJIBADE        | Représentant  | UNICEF  |
| <b>NIGERIA</b>                  |   |   |
| HE Ambassador MAGAJI Muhammed   | Minister  | Ministry of Industry  |
| Dr Dora AKUNYILI                | Director General  | National Agency for Food & Drugs Admin. and Control (NAFDAC)                              |
| Dr Adenike ADEYEMI              | Director of Community Development and Population Activities   | Federal Ministry Of Health  |
| Dr Isiaka ALO                   | Nutrition Project Officer   | UNICEF  |
| <b>SÉNÉGAL</b>                  |   |   |
| Amadou NIANG                    | Directeur du Commerce Intérieur   | Ministère du Commerce   |
| Flavia GUIDETTI                 | Administrateur de programme Santé   | UNICEF  |
| Ibrahima NDAO                   | Administrateur de projet Santé  | UNICEF  |
| Ian HOPWOOD                     | Représentant  | UNICEF  |
| Diakhaïdia DIARRA               | Coordinateur Programme Iodation du Sel, Division Alimentation Nutrition et Survie de l'Enfant (DANSE) | Ministère de la Santé   |
| Mouhamadou MBAYE                | Adjoint au Chef de la Division de la Consommation et de la Qualité, Direction du Commerce Intérieur   | Ministère du Commerce   |
| Mamadou Syll KEBE               | Chef de division/ ingénieur - Direction de l'Industrie  | Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat  |
| Pape SEYE                       | Direction des études et de la Législation Douanière   | Ministère des Finances  |
| Abdoulaye SENE                  | Président   | Conseil Régional de Fatick  |
| El Hadj Ibrahima THIAM          | Secrétaire Général  | Conseil Régional de Kaolack   |
| El Hadj DIOUF                   | Président du Conseil d'Administration   | Salins Sine Sal   |
| Waly NIANE                      | Responsable technique   | Selsine, Fatick   |
| Malick DABO                     | Directeur Général   | GIE DIMAPROT  |
| Mor NDIAYE                      | Représentant  | Chambre des Métiers de Fatick   |
| Ousmane NDIAYE                  | Secrétaire Général  | Fédération des producteurs artisanaux de sel  |
| Ndiaga NDIAYE                   | Secrétaire Général  | Chambre des Métiers de Kaolack  |
| Thérèse Daba DIOKH              | Représentante   | CARITAS   |
| Assane NDOYE                    | Président   | Comité de Gestion Lac Rose  |
| Isseu DIOP TOURE                | Conseillère Santé de la Reproduction et Survie de l'Enfant  | OMS Dakar   |
| Luc LEROY                       | Directeur Général   | Société des Salins du Sine Saloum   |

| <b>Nom/Name</b>           | <b>Title/Fonction</b>  | <b>Institution / Organisation</b>                         |
|---------------------------|--|---|
| Samba NDIAYE              | Association de défense de l'environnement et des consommateurs (ASDEC) | <i>Consumers International</i>                            |
| Babacar NDIAYE            | Personne Ressource   | <i>Ministère Economie et Finances</i>                     |
| Fanta KONATE              | Personne Ressource   | <i>MW Marketing Service</i>                               |
| Birame NDIAYE             | Coordinateur national  | <i>Programme de Renforcement de la Nutrition</i>          |
| <b>SIERRA LEONE</b>       |  |   |
| Abdul J. KALISSERA-JALLOH | Director   | <i>Sierra Leone Bureau of Standard</i>                    |
| Noah CONTEH               | Director General of Medical Services                                   | <i>Ministry of Health and Sanitation</i>                  |
| Sylvetta SCOTT            | Program Manager Food and Nutrition                                     | <i>Ministry of Health and Sanitation</i>                  |
| Kedrick KIAWOIN           | Project Officer Health and Nutrition                                   | <i>UNICEF</i>   |
| Melrose TUCKER            | Assistant Project Officer Nutrition                                    | <i>UNICEF</i>   |
| Violett ELLIOTT           | Senior Trade Officer   | <i>Ministry of Trade &amp; Industry</i>                   |
| <b>TOGO</b>               |  |   |
| Dr BOURAIMA Mouawiyatou   | Chef de Service Nutrition  | <i>Ministère de la Santé</i>                              |
| LARE Lardja               | Inspecteur de l'Education Nationale et Coordinateur du programme EDB   | <i>Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire</i> |
| WINGA Tomtala             | Ingénieur en agriculture   | <i>Ministère du Commerce</i>                              |
| <b>AUTRES DÉLÉGATIONS</b> |  |   |
| Rachel HAMPSHIRE          | Country director, Burkina Faso   | <i>HKI</i>  |
| Dr Mohamed AG BENDECH     | Regional Advisor   | <i>HKI</i>  |
| Lina MAHY                 | Country Director, Mali   | <i>HKI</i>  |
| Dr Serigne DIENE          | Regional Advisor   | <i>HKI</i>  |
| Ismael THIAM              | Nutrition and Child Survival Advisor                                   | <i>WAHO</i>   |
| Kabba JOINER              | Director General   | <i>WAHO</i>   |
| Gilles G. HOUNKPATIN      | Directeur de Politiques Commerciales et Douanières                     | <i>ECOWAS</i>   |
| Tata UMAR                 | Deputy, Parliament of Nigeria  | <i>ECOWAS Parliament</i>                                  |
| Herbert SMORENBURG        | Head, Health Institute   | <i>UNILEVER Ghana</i>                                     |
| Amadou Moctar MBAYE       | Directeur de la Santé  | <i>UEMOA</i>  |
| Cleophas B. HOUNGBEDJI    | Chargé du Commerce   | <i>UEMOA</i>  |
| Balla DIONGUE             | Chargé de l'Industrie  | <i>UEMOA</i>  |
| Claude-Paul BOIVIN        | Consultation facilitator   | <i>Micronutrient Initiative (MI)</i>                      |
| Marthi G.Venkatesh-MANNAR | Executive Director   | <i>Micronutrient Initiative (MI)</i>                      |
| Rizwan YUSUFALI           | Technical coordinator  | <i>Micronutrient Initiative (MI)</i>                      |
| France BEGIN              | Senior Program Manager   | <i>Micronutrient Initiative (MI)</i>                      |
| Carol MARSHALL            | Regional Director Africa   | <i>Micronutrient Initiative (MI)</i>                      |
| Leah JURKOVIC             | Network for sustainable elimination of iodine deficiency               | <i>Micronutrient Initiative (MI)</i>                      |
| Jack BAGRIANSKY           | Consultant food fortification  | <i>UNICEF/NY</i>  |
| Dr Nune MANGASARYAN       | Programme officer micronutrients (fortification)                       | <i>UNICEF/NY</i>  |
| Dr Ian DARNTON-HILL       | Senior micronutrient advisor   | <i>UNICEF/NY</i>  |
| Gerard DUMONTEIL          | President  | <i>European Salt Producers Association</i>                |
| Dr Victor M. AGUAYO       | Regional Advisor Nutrition   | <i>UNICEF WCARO</i>                                       |
| Agnes SOLANO              | Assistant Program Officer  | <i>UNICEF WCARO</i>                                       |
| Dr David P HAXTON         | Chair, Liaison Committee   | <i>ICCIDD</i>   |
| Dr Theo NTAMBWE           | Sub Regional Coordinator for Central Africa                            | <i>ICCIDD</i>   |
| Prof. Daniel LANTUM       | Regional Coordinator for Africa  | <i>ICCIDD</i>   |
| Dr Tina VAN DEN BRIEL     | Sr Programme Advisor, Food Technology and Nutrition                    | <i>WFP</i>  |
| Dr Bruno de BENOIST       | Senior Micronutrient Advisor   | <i>World Health Organization (WHO)</i>                    |
| Lilian SELENJE            | Regional Nutrition Programme Officer                                   | <i>UNICEF ESARO</i>                                       |

## Crédits Photos :

Couverture

UNICEF/ HQ97-1195/Giacomo Pirozzi

Page 6

UNICEF/ HQ00-0692/Radhika Chalasani

Page 12

UNICEF/ HQ04-0085/Christine Nesbitt

Page 16

UNICEF/ HQ97-1375/Giacomo Pirozzi

Page 22

UNICEF/ HQ98-0564/Giacomo Pirozzi

Page 24

UNICEF/ HQ97-1178/Giacomo Pirozzi

Page 28

UNICEF/ HQ01-0133/Roger LeMoyne

Page 30

UNICEF/ HQ04-0507/Louise Gubb

Page 36

UNICEF/ HQ97-1196/Giacomo Pirozzi

Page 40

UNICEF/ HQ97-1194/Giacomo Pirozzi

Page 42

UNICEF/ HQ03-0535/Giacomo Pirozzi

Page 47

UNICEF/ HQ02-0570/Giacomo Pirozzi

Page 48

UNICEF/ HQ04-0474/Louise Gubb

# PROTÉGER L'INTELLIGENCE

**ACCÉLÉRER LE PROGRÈS VERS L'IODATION UNIVERSELLE  
DU SEL EN AFRIQUE DE L'OUEST : UN MOMENT CRITIQUE**

LE RETRAVAIL POUR L'ÉLIMINATION DURABLE DE LA CARENCE EN IODE

